

Règlement

Rapide FIDE U12 PERPIGNAN

Salle Bolte 77 rue Jean-Baptiste Lulli 66000 Perpignan

Article 1 : Organisation

Le CDJE66 et le Club de Perpignan les Rois de la Têt organisent deux tournoi d'échecs homologué FIDE, cadence Rapide, le 12 mars 2025, Salle Bolte 77 rue Jean-Baptiste Lulli 66000 Perpignan.

Sont autorisés à participer les joueurs U12, écoliers licenciés FFE ou FIDE.

Article 2 : Règles du Jeu et appariements

- Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE.
- L'article A.5 du Livre de l'Arbitre de la FFE s'applique pour l'intégralité du tournoi.
- Les appariements sont réalisés par le logiciel PAPI

Article 3 : Cadence

12min + 3s par coup pour l'intégralité de la partie.

Article 4 : Horaires

Pointage obligatoire entre 8h00 et 8h45, ou bien 15 minutes avant les rondes 2 ou 3.

Ronde 1 à 9h00, ronde 2 à 9h35, ronde 3 à 10h10, ronde 4 à 10h45, ronde 5 à 11h20, ronde 6 à 11h55, ronde 7 à 12h00, remise des prix à 12h30.

Les joueurs peuvent entrer dans le tournoi jusqu'à la ronde 3 en bénéficiant d'un bye (1/2 point) pour chaque partie non-jouée.

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire. Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 12 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 5 : Droits d'inscription et Prix

L'inscription se fait en ligne sur <https://www.cdje66.org/inscription-tournoi/> (le mail de réception fait foi de la date) ou bien sur place 15 minutes au plus tard avant la ronde suivante).

Droits d'inscriptions : 5 € (dans la limite des places disponibles). Possibilité de prendre sa licence FFE sur place au Club de Perpignan.

Les **scolaires non-licenciés** suivant des cours d'échecs dans leur établissement en partenariat avec le CDJE66 ou un club du département ont leur licence FFE et inscription offertes pour leur premier tournoi. Ils doivent spécifier leur école et leur classe lors de leur inscription.

Prix : coupes aux trois premiers et à la première féminine, jeux à gagner pour tous les participants.

Tournoi étape du Circuit du Roussillon 2025 (2000 € de prix) www.cdje66.org

Article 6 : Classement et départages

Les systèmes de départages seront dans l'ordre 1. Buchholz Tronqué 2. Cumulatif 3. Performance

Article 7 : Nulles par consentement mutuel

Les joueurs sont libres de proposer nulle à leur adversaire.

Article 8 : Particularités

- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi. Ces abandons seront signalés au Directeur des Titres et des Sanctions pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Toute attitude non convenable ou tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (y compris après les rondes)
- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9 : Arbitrage

Arbitre Principal : Stéphane Laborde AFO2 D04846.

Arbitre adjoint : Sébastien Rossignol AFC L72056

Article 10 : Appels

Une commission d'appel est mise en place et composée de 3 membres. Elle sera composée de l'organisateur ainsi que de 2 joueurs.

Article 11 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'organisateur et arbitre principal
Stéphane Laborde